



VERSAILLES

Porchefontaine

Conseil de quartier

Conseil du lundi 24 septembre 2018

Etaients présents :

Présidente : Martine Schmit

Membres du conseil :

Collège des personnes élues :

Marie-Christine Claraz, Francis Flamand, Monique Miralles, André Montialoux, Francis Naudin, Marie-Caroline Prouff, Alain Roger,

Collège des associations :

Michel Carré représentant titulaire du SDIP, Catherine Mordant représentante titulaire de la PEEP, Serge Piriou représentant titulaire d'Essor de Versailles, Geneviève Silvestre représentante titulaire de SESAKINOUFFO, Chantal Simian représentante titulaire de SNL, Jean-Marc Vincent, représentant suppléant du CLAP

Collège des personnes qualifiées :

Pierre-Jean Airaud, Pierre Arnaud, Antoine Brillaud, Eric Fontaine, Nicolas Fouquet,

Excusés : Alain Bonnaud, Valérie Chenuc, David Crépy, Laure Dispan de Floran, Antoine Divan, Michèle Divan, représentante titulaire de CCVP, Michel Lefèvre, Vice-Président, Marc Meyer, représentant titulaire de l'AFC, Françoise Poirier, représentante titulaire du CLAP, Isabelle Richard, Héléne Schützenberger, représentante titulaire de VEI.

Absents : Xavier Bloch, représentant titulaire de l'ALEPP, Isabelle Lallemand, Stéphanie Lescar, François Siméoni

Egalement présents :

- Abdenor Salhi, Directeur de la maison de quartier de Porchefontaine
- Marie-Jo Jacquey, Journal l'Echo des Nouettes.

1) Présentation de l'association Dyspraxique Mais Fantastique – DMF 78

Madame Catherine Dumas présente et commente des diapos sur cette association dont les référents Yvelines sont Caroline Dumesnil, Bruno Vergnolle et elle-même. Elle est active au sein de la Fédération Dyspraxique Mais Fantastique (DMF) et a développé l'antenne du 78.

assodmf78@gmail.com ; csedumas78@gmail.com

Elle évoque le cas de son fils touché par la dyspraxie. Elle décrit les dyspraxies (associées à tous les « dys » : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie...) qui se manifestent par des :

- Troubles de l'acquisition des gestes : difficultés à coordonner, à planifier et à automatiser des gestes volontaires
- Troubles neuro-visuels avec conséquences sur la prise d'informations sur des supports et en lecture.

Ce handicap engendre de la maladresse et nécessite plus de temps et d'attention, d'où une fatigabilité importante.

Autres troubles :

- Apprentissage difficile de nouveaux gestes.
- Troubles de l'attention
- Maladresses, lenteurs, difficultés d'apprentissage.

L'association a vocation à :

- aider et soutenir les familles
- accompagner les professionnels
- défendre les droits des familles

Ses actions dans les Yvelines :

- accueil téléphonique
- organisation de conférences, de cafés « dys »
- sensibilisation, ateliers de mise en situation
- intervention dans les établissements scolaires
- sorties
- travail en réseau avec des éducateurs
- travail en collaboration avec des associations, mairies, services de soutien scolaire, représentations de parents d'élèves.

Elle précise qu'une conférence sur les dyspraxies aura lieu prochainement à la Maison de Quartier de Porchefontaine avec une psychomotricienne, Mme Bonvarlet.

2) Approbation du compte-rendu du 3 juillet 2018

Une précision, relative à la circulation de transit qui concerne l'axe rue Rémont, rue Yves Le Coz et toutes les rues transversales, sera ajoutée. L'idée est de dissuader cette circulation par tous les moyens possibles.

3) Modification de calendrier

Le conseil du 6 novembre est reporté au mardi 13 novembre.

Permanence du 8 décembre : Pierre-Jean Ayraud et Martine Schmit

4) Fermeture du bureau de poste de la rue Yves le Coz

Conformément à ce qui avait été décidé avec les élus du Conseil de Quartier en septembre 2017, la responsable du projet a indiqué avoir déposé vendredi 7 septembre :

1/ des flyers d'information à disposition du public dans les endroits suivants :

- Bureau de poste de Porchefontaine,
- Maison de Quartier,
- Accueil clients du Centre Courrier, à la Gare de Porchefontaine
- Chez les commerçants : les 3 boulangeries, les 2 pharmacies, les 3 coiffeurs, l'Institut de beauté (Sylvie Beauté), la librairie papeterie.

2/ Des affiches A3 au bureau de poste, 2 jeux à la maison de quartier, 2 jeux à l'entrée des deux gares (l'employé présent devant demander l'autorisation à sa hiérarchie), 2 jeux au Centre Courrier.

La boîte aux lettres, située devant l'ancien bureau de poste de la rue Yves Le Coz est bien maintenue. Les responsables La Poste du transfert suggèrent que "Pour augmenter le confort des habitants de Porchefontaine qui souhaitent retirer un colis en instance, et éviter qu'ils n'aient une trop grande distance à parcourir, nous avons pensé qu'il pourrait être judicieux de réserver les deux places de stationnement qui se trouvent devant l'entrée du Centre Courrier. Il pourrait en effet y avoir une matérialisation de "réservation du stationnement" pour les clients qui fréquentent le Centre Courrier ».

Les membres du Conseil :

- regrettent le manque de communication, notamment sur la banque postale
- constatent que les détenteurs de livrets A n'ont pas été prévenus du transfert, et ce contrairement à ce qui avait été affirmé à la commission
- constatent qu'il est difficile de se garer à proximité de la poste de la rue Molière,
- et demandent à La Poste, plutôt que de convertir deux places de la rue en places 15 minutes, qu'elle dédie des places à l'intérieur du domaine de la Poste
- demandent à la Poste de veiller à, et/ou, de renforcer la signalisation du Centre courrier, très souvent méconnu des habitants qui le cherchent et interrogent les passants ; la mise en place d'un fléchage semble nécessaire.

5) Travaux voirie Coste et square Lamôme

Sont signalés :

- les remarques de riverains de la rue Coste qui ne comprennent pas l'élargissement des trottoirs, les croisements sont devenus très difficiles. Il est précisé que seul l'élargissement du trottoir devant la boulangerie était prévu.
- le défaut de sécurité sur les trottoirs : des potelets seront placés sur les trottoirs qui ont été mis pratiquement au même niveau que la chaussée dans l'objectif d'inciter à réduire la vitesse.
- les trottoirs traversant des rues Pierre Curie et Victor Hugo confortent la priorité des piétons. Par contre, la priorité à droite n'est plus si évidente. Il est souhaité que soit étudiée la sortie des voitures venant de la rue Curie.
- l'absence d'avaloir rue Berthelot au feu rouge du plateau surélevé pour l'évacuation de l'eau de pluie qui a engendré une grande flaque
- des gravats placés dans les trous destinés à la plantation des arbres.
- des trottoirs en asphalte et d'autres en enrobé
- des parties de trottoirs en enrobé ne sont pas lisses ; il manque des joints sur des bordures de trottoirs.
- les problèmes de circulation des camping-cars vers le camping du fait d'une mauvaise signalisation. (Certains touristes prenant la rue Berthelot en sens interdit) ont été rapidement résolus.

Martine Schmit précise que le service des espaces verts a prévu une profondeur d'1,50 m pour les fosses des arbres qui seront plantés, comme il se doit, aux alentours de la Sainte Catherine et 0,40 m pour le reste des jardinières qui recevront ainsi trois hauteurs de végétation. Le plateau surélevé (du carrefour) sera recouvert de granulats pour lui donner une couleur grise, attirant l'attention des conducteurs, l'enrobé de la rue Coste étant rosissant.

La secrétaire du Conseil procède à la lecture d'un long courrier que lui a adressé une riveraine se plaignant de différentes nuisances des travaux. Aucun autre courrier de ce type n'a été reçu, les équipes sur le terrain ayant été très attentives aux riverains.

Il est rappelé que les nuisances occasionnées par tout travaux sont inévitables, mais le résultat est positif d'après les échos recueillis, les riverains étaient informés des travaux programmés et, un courrier leur a été adressé pour les travaux de nuit effectués les 3 et 5 septembre.

6) Changement de sens de circulation de la rue des Célestins et de la rue des Moines

Des automobilistes n'ont pas encore compris le changement de sens. Le panneau sens interdit ne se voit pas très bien. Par ailleurs, une riveraine de la rue Victor Hugo, habitant entre les rues des Célestins et des Moines, indique être « très gênée par cette modification, car cette rue très tranquille est devenue un axe de circulation. C'est dommage pour les riverains et pour les familles sur le chemin de l'école ».

Quelques demandes visent à mettre toute la longueur de la rue des Célestins dans le même sens.

Il est suggéré que la commission circulation étudie la mise en circulation dans le même sens des deux tronçons de la rue des Célestins. Le Conseil décide d'attendre la fin des travaux pour étudier le sujet.

7) Lisibilité panneaux situés à l'entrée de ville et entrée du quartier sur l'axe de l'A86, rue Rémond

Un membre du Conseil a proposé que soient dissociés le panneau « forêt domaniale » des panneaux liés à la circulation, les automobilistes ne pouvant appréhender toutes les informations groupées. Les membres du Conseil approuvent cette suggestion.

8) Haies débordant sur les trottoirs

Les haies concernées de l'école Pierre Corneille et des Grands Chênes ont été taillées fin août/ début septembre.

9) Réunion avec Jean-Noël Barrot, Député de la circonscription

Monsieur Barrot a accueilli une dizaine de membres du Conseil dans les locaux de sa permanence le 15 septembre, comme convenu. Il a pris note de demandes, souhaits et interrogations du Conseil de quartier, notamment à propos de la SNCF (rumeur de fermeture de la gare, mise en service de la rampe bagage, notre interlocutrice ne répondant plus) ainsi que de l'ensemble des nuisances sonores auxquelles sont confrontés les porchifontains (voies ferrées, hélicoptères, A86). Il a évoqué ses actions dans ce domaine, telle que la mise en place d'un radar sonore, en Vallée de Chevreuse, qui verbaliserait les motos trop bruyantes. Les membres du Conseil ont également abordé le sujet de la tarification différente des billets de train entre les quatre gares de la ville.

10) Stationnement des voitures venant au CIG : leur rappeler de se garer sur le parking du CIG et pas dans la rue.

11) Catherine Mordant annonce les **festivités de Noël** organisées entre la paroisse St Michel et la Maison de Quartier. Ces festivités présenteront des ateliers pour les enfants le week-end des 1er et 2 décembre ainsi qu'un marché de Noël, une conférence, un bar à la Paroisse. Un conseiller propose que les commerçants du marché de Porchefontaine soient associés à cet événement.

12) Rallye des Gazelles

Laure Dispan de Floran et Caroline Prouff proposent un concert le samedi 13 octobre et un loto des familles le dimanche 14 octobre pour les aider à financer leur participation pour l'Association Imagine for Margo.

Fin du Conseil : 23 heures.